



À TOUS LES PARENTS DE NOS ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Objet : Journée de grève légale du personnel de la Commission scolaire de Charlevoix

Madame, Monsieur,

La Commission scolaire de Charlevoix a reçu des avis de grève de la part des instances syndicales représentant le personnel enseignant, le personnel de soutien et le personnel professionnel. <u>Il y aura donc une journée de grève légale prévue pour le mercredi 9 décembre 2015.</u>

Évidemment, cette situation nous place dans l'impossibilité d'offrir les activités d'enseignement prévues. Ainsi, le transport scolaire sera suspendu et les élèves qui se présenteront à l'école seront retournés à la maison.

Contrairement aux journées de suspension des cours pour une tempête, veuillez prendre note qu'en l'absence du personnel, <u>les services de garde seront fermés.</u>

Cependant, compte tenu des négociations qui ont cours présentement, nous vous confirmerons le 8 décembre prochain par correspondance si cette journée de grève sera maintenue ou non.

Nous regrettons, chers parents, les nombreux inconvénients que cette situation particulière engendrera et nous vous remercions à l'avance, Madame, Monsieur, de votre essentielle collaboration.

MV/jo

Martine Vallée, directrice générale

c. c. Directions d'établissement, de centre et de service